

Projet éolien de Loir-en-Vallée

Bulletin d'information n°2 - Juin 2022

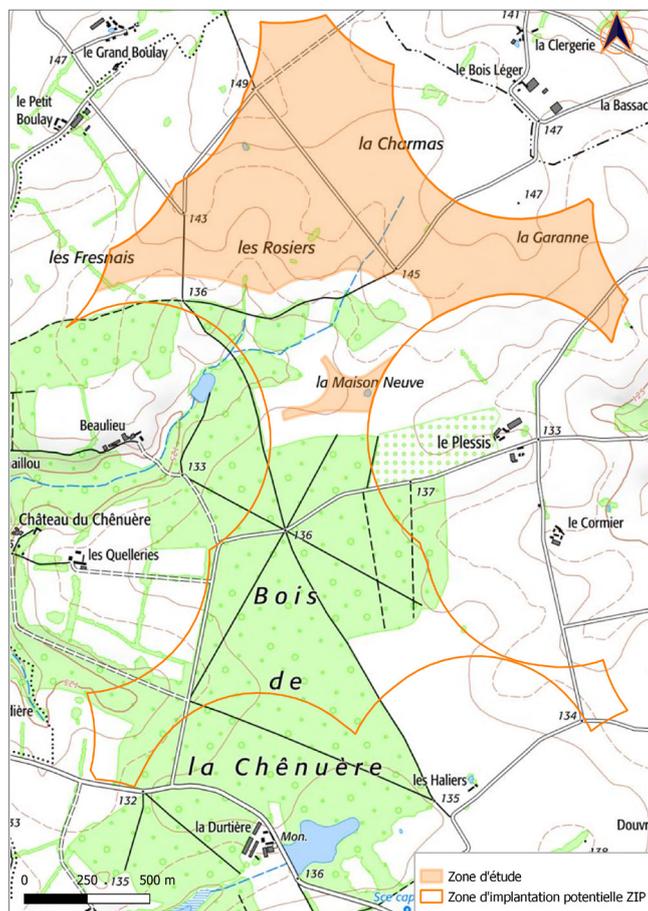
Ce second bulletin d'information a pour objectif de vous présenter les avancées du projet éolien actuellement à l'étude au lieu-dit les Rosiers sur la commune de Loir en Vallée.

Contexte climatique et énergétique

Dans son troisième rapport sur l'atténuation des émissions de CO₂ du 4 avril 2022, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) souligne l'urgence de sortir très rapidement des énergies fossiles pour maintenir la hausse de la température de la planète à 1,5°C. Tous les outils techniques sont à disposition pour réussir ce défi. Selon les bilans établis par le GIEC sur le secteur énergétique, les énergies solaires et éoliennes constituent les outils les plus puissants pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). La guerre en Ukraine a permis de prendre conscience que la France et l'Europe restent dépendantes des énergies fossiles. Les questions de la diversification des approvisionnements en énergie pour l'Europe et de la recherche d'une indépendance énergétique par le développement accéléré des énergies renouvelables sont au cœur des débats de l'UE.

En résumé, l'augmentation de la production éolienne devient une nécessité. L'éolien s'impose en France comme un pilier d'une société tournée vers l'avenir, les énergies renouvelables et la transition énergétique.

Localisation du projet



Les premiers critères à considérer pour envisager l'installation d'éoliennes sur un site sont les suivants :

- Un éloignement d'au moins 500 mètres des habitations,
- Un gisement de vent suffisant, d'après nos données et d'après l'atlas éolien régional,
- Une possibilité de raccordement au réseau électrique national de distribution (20 kV),
- Aucune contrainte environnementale, aéronautique ou radioélectrique rédhibitoire.

Les échanges avec les propriétaires fonciers et les exploitants agricoles potentiellement concernés, ainsi que les consultations des autres usagers du site et des services de l'Etat, nous ont permis d'affiner les possibilités d'accueil et les contraintes de la zone pressentie.

Cette zone définit l'endroit qui pourrait à terme accueillir quatre à six éoliennes de nouvelle génération, en accord avec les propriétaires fonciers et les exploitants agricoles concernés et selon les résultats des études techniques et environnementales.

Le déroulement du projet

2007-2013

- Projet initial arrêté pour des raisons de contraintes liées à des servitudes militaires.

2018-2020

- Suite à l'annonce de la levée des servitudes militaires sur la zone, ABO Wind reprend contact avec les élus de la commune et des différents établissements intercommunaux intéressés par le projet. Les propriétaires fonciers et exploitants sont de nouveaux sollicités pour échanger avec le responsable de projet.

2021

- Installation d'un mât de mesure de vent.
- Lancement des études de faisabilité (vent, faune flore et milieu naturel, paysage, acoustique...).

2022

- Finalisation des études de faisabilité et rendu des conclusions.
- Réflexion sur les variantes d'implantation possibles à partir de ces éléments.
- Discussions avec les usagers du site, les élus du territoire et les services de l'État avant validation du projet final.

- Constitution et dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale en Préfecture.

Les dates suivantes sont prévisionnelles et peuvent être amenées à évoluer.

2023

- Instruction de la demande par les services de l'État et enquête publique d'un mois en vue d'une autorisation préfectorale.

2024-2025

- Financement, construction, raccordement et mise en service du parc éolien en vue d'une exploitation d'environ 25 ans.

2050

- Démantèlement et recyclage des éoliennes.
- Remise en état du site ou renouvellement du parc éolien.



Premiers résultats des études de faisabilité :

La conception d'un parc éolien est le fruit de deux années d'études techniques et environnementales. L'analyse du vent a été effectuée en interne et les expertises environnementales ont été confiées à des bureaux d'études indépendants, spécialisés et reconnus chacun dans leur domaine d'intervention pour former une équipe projet en vue de concevoir un parc éolien répondant au besoin de développement des énergies renouvelables et aux enjeux locaux identifiés. La première année d'étude a été dédiée à définir un état initial du site permettant de caractériser sa capacité à accueillir un parc éolien et les enjeux principaux dont il faut tenir compte. Voici un résumé des premiers résultats.

Etude du gisement éolien

Pour permettre de connaître la ressource en vent, un mât de mesure de 100 mètres de hauteur a été installé mi-mars 2021 pour une durée au minimum de 2 ans. Les anémomètres et les girouettes disposés sur le mât à environ tous les 20 mètres permettent d'établir un profil des vitesses et des directions des vents sur le site.

Résultats après un an de mesure : Les premiers relevés du mât de mesure sont positifs et montrent un vent régulier avec une direction dominante Sud-Ouest → Nord-Est.

Etude acoustique



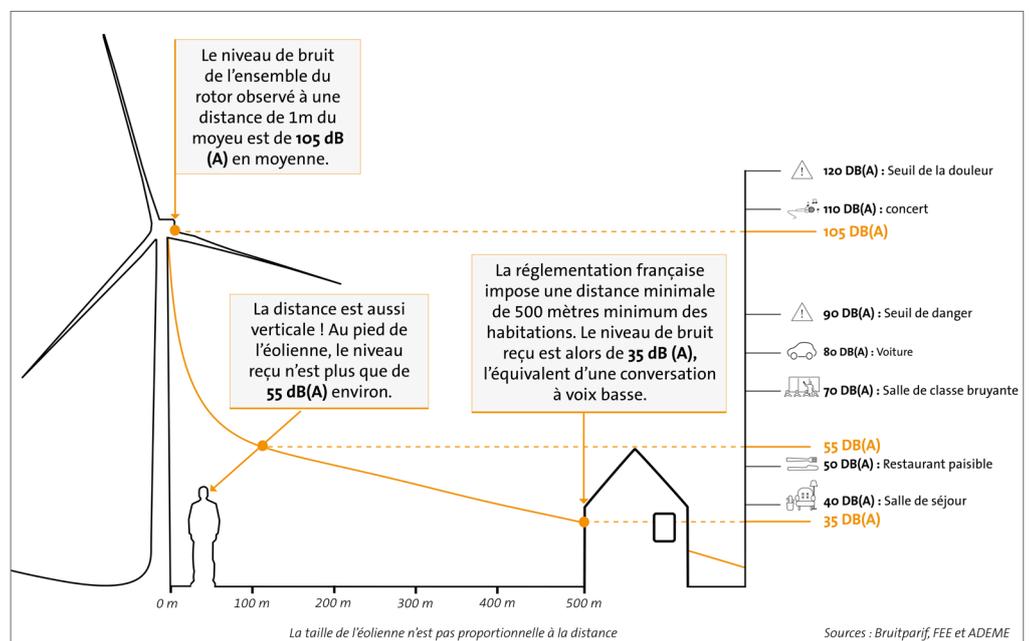
Une campagne de mesures acoustiques s'est tenue courant octobre 2021 aux abords de la zone d'étude. Plusieurs sonomètres, installés au niveau des habitations les plus proches, ont mesuré pendant un mois le niveau de bruit actuel. Les mesures réalisées ont permis de caractériser l'environnement sonore autour du projet dans les conditions de vent habituelles du site, en fonction de la météo et de l'heure, afin d'avoir un état initial du territoire.

Ces données vont permettre au bureau d'étude de définir le contexte acoustique du site, via la réalisation de simulations. Les meilleurs emplacements et le modèle d'éolienne le plus adapté seront alors sélectionnés.

Dans un second temps, le bureau d'étude acoustique calculera le niveau de bruit généré par les éoliennes projetées, vérifiant ainsi, en amont de la construction, le respect de la réglementation acoustique française (arrêté du 22 juin 2020 modifiant l'arrêté du 26 août 2011), une des plus strictes d'Europe en la matière. Si un risque de non-conformité apparaissait, l'implantation et/ou le fonctionnement des éoliennes seront adaptés de façon à réduire le bruit émis : soit par éloignement des éoliennes aux habitations, soit par la mise en place de plan de bridages (ralentissement voire mise à l'arrêt des machines).

Une seconde campagne de mesures acoustiques sera réalisée une fois le parc éolien construit et en fonctionnement. Elle permettra au service des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement de contrôler que le parc est bien en conformité avec la réglementation.

L'étude acoustique réalisée sur le site révèle un environnement calme avec des relevés en dessous de 30dB(A) soit la sonorité d'une chambre. Une attention particulière sera portée afin de conserver un niveau sonore agréable pour les habitations les plus proches.



Une étude initiale paysagère a été réalisée de juin 2021 à décembre 2021. Elle a eu pour objectif de définir les différentes caractéristiques et sensibilités paysagères et patrimoniales du territoire d'étude via la description du paysage, de ses ambiances et de ses représentations.

Les différents points de vue et panoramas sont également pris en compte pour la définition du projet.

Des photomontages seront réalisés une fois le scénario définitif retenu afin de qualifier les enjeux depuis l'ensemble des lieux identifiés préalablement.

Etude Faune Flore Milieux Naturels  **biotope**

Un bureau d'étude indépendant réalise l'étude environnementale initiale du site depuis février 2021. Cet état initial consiste en un état des lieux écologique sur l'ensemble des aires d'études. Il relève et hiérarchise les principaux enjeux concernant les milieux naturels, la flore, la faune et les continuités écologiques.

Cette étude a été réalisée sur 4 zonages :

- La Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) : environ 250 ha ;
- L'aire d'étude immédiate : aire d'un rayon d'une centaine de mètres autour de la ZIP ;
- L'aire d'étude rapprochée : 6 km autour de la ZIP ;
- L'aire d'étude éloignée : 20 km autour de la ZIP.

Les conclusions des études montrent un environnement favorable à l'implantation d'éoliennes, une attention particulière sera portée sur les chiroptères.

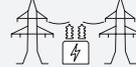
Les prochaines étapes

Conception du projet et recueil des préconisations

Au stade actuel, les résultats des états initiaux des différentes études sont en cours d'analyse afin de concevoir un projet d'implantation en cohérence avec l'environnement, le territoire, les paysages qui le caractérisent et en restant à l'écoute des acteurs locaux. Ce n'est qu'à ce moment que la localisation des éoliennes et leur gabarit seront connus.

Le potentiel du site en quelques chiffres

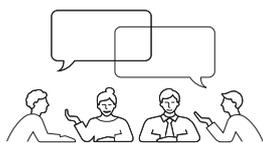
La zone d'étude retenue permet d'envisager l'accueil d'un parc d'un maximum de six éoliennes. En prenant ce scénario d'implantation éventuel de 6 éoliennes de dernière génération, on peut calculer en amont la production maximale du projet. Ces données sont brutes et ne prennent pas en compte les bridages (acoustique, avifaune et chiroptérologique) et les pertes électriques.

Nombre d'éoliennes		6
Puissance		40 MW
Production annuelle du parc		115 GWh
Pourcentage de la consommation de Loir Lucé Bercé pouvant être couverte par la production du projet*		93 %
Nombre de foyers alimentés**		24 000
Nombre de personnes alimentées**		47 500
Retombées fiscales pour le territoire par an		400 000 €

*consommation CC de Loir Lucé Bercé 2020 Enedis

**sur une consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffages confondus (INSEE/CRE/RTE)

L'information sur le projet



D'une bonne information naît une meilleure compréhension des tenants et aboutissants d'un projet. Actuellement, cela se fait par la distribution de bulletins d'information, comme celui-ci, et par l'organisation de futurs moments d'échanges privilégiés avec ABO Wind.

Le responsable du projet se tient également à votre disposition pour répondre à vos interrogations, recueillir vos remarques ou apporter des précisions sur l'avancement du projet. Vous pouvez le contacter (voir ses coordonnées ci-dessous) pour prendre rendez-vous ou pour échanger par téléphone.

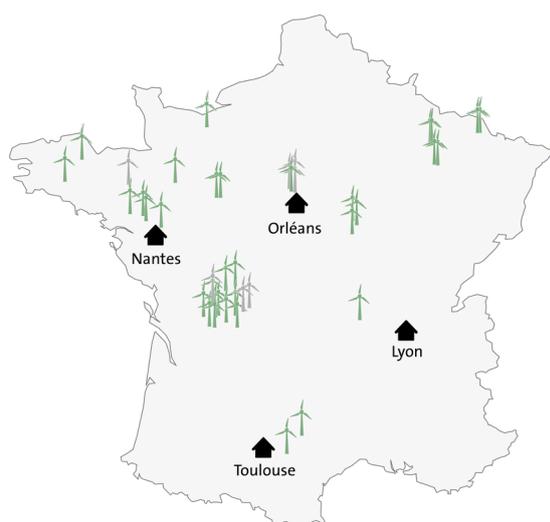
De plus, une page internet dédiée au projet a été mise en ligne. Elle rassemble et détaille les informations et dernières avancées relatives au projet, et est accessible au lien suivant :

www.abo-wind.com/fr > La société > A propos d'ABO Wind > Nos projets > Pays de la Loire > Loir-en-Vallée



ABO Wind en France

Avec son équipe de 150 personnes, ABO Wind développe des projets éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français depuis 2002.



34 parcs raccordés
177 éoliennes
355 MW



7 parcs en construction ou prêts à construire
82 MW

Contacts

Responsable du projet

Maxime ODIOT
Tél. : 02 55 59 60 62
Mobile : 07 85 68 08 81
maxime.odiot@abo-wind.fr

Agence de Nantes

14 mail Pablo Picasso
44 000 Nantes

Directrice de la communication

Cristina Robin
Tél. : 05 34 31 13 43
cristina.robin@abo-wind.fr

 ABO Wind

 www.abo-wind.com/fr

Tournés vers le futur

ABO
WIND